

# Le nouvel aménagement forestier du mélèzin de Mouriaye : les scénarios étudiés et les choix réalisés pour associer production de bois, régénération et pâturage

par Gérard DECAIX

## Les problèmes

Les principaux problème se posent en matière :

\* *de sylviculture avec :*

- vieillissement des peuplements (70 % des peuplements du canton de Mouriaye ont 180 à 200 ans et guère plus que 100 ans de durée de survie),

- régression naturelle du mélèze au niveau de la forêt, mais aussi de l'ensemble de son aire,

- extension de la sapinière.

\* *de régression de la ressource pastorale :*

- à court terme avec la régénération des futaies vieillies,  
- à long terme avec l'extension du sapin.

\* *de préservation des rôles paysagers et d'accueil du public, du maintien de la biodiversité et de la protection des infrastructures et des peuplements*



**Photo 1:**

Infiltration de la sapinière sous couvert de mélèze

Photo CERPAM

## Les scénarios étudiés

Deux scénarios ont été étudiés :

1.- le scénario mélèze, allant à l'encontre de la dynamique naturelle, mais permettant le maintien de la ressource pastorale et du mélèze,

2.- le scénario sapin, allant dans le sens de la dynamique naturelle, mais conduisant à la régression de la ressource pastorale et du mélèze.

**Photo 2 :**

Régénération en cours, parcelle 25

Photo CERPAM



### Le scénario mélèze

Il consiste en :

- traitement en futaie par parquet des mélèzins, en sylvopastoral des pinèdes sylvestres et près bois, et en futaie jardinée des sapinières,

- régénération de 32 ha en 20 ans en 6 parquets de 1 à 8 ha suivie de mise en défens,

- coupe d'ensemencement prélevant 60 à 70 % du couvert suivie par un décapage sur 50 % minimum de la surface,

- coupe définitive sur semis acquis.

Il permet de :

- conserver le mélèze économiquement intéressant et en régression au niveau de son aire de répartition,

- maintenir la ressource pastorale à cours et long terme et donc le pastoralisme en forêt,

- garantir le maintien du cadre paysager et de la biodiversité en adaptant forme et répartition des parquets.

Il se heurte à :

- la faible capacité de régénération du mélèze sous lui même,

- la nécessité de travaux de régénération coûteux.

Il nécessite :

- le maintien sur le long terme d'une pression pastorale élevée seule capable de limiter l'extension du sapin.

### Le scénario sapin

Il consiste en :

- traitement en futaie par bouquets des mélèzins et des sapinières, en sylvopastoral des pinèdes sylvestres et près bois,

- régénération de 36 ha en 20 ans en limite des sapinières existantes suivie de mise en défens,

- coupes d'éclaircie forte au profit des semenciers de sapin et des bouquets de régénération existante,

- plantation de 30 îlots de dissémination de sapin sur 3 ha sur une surface totale de 60 ha avec mise en défens.

Il permet de :

- tirer le meilleur parti des capacités de dispersion du sapin,

- s'adapter à l'évolution naturelle du milieu,

- limiter les interventions sous forme de travaux et donc les coûts,

- répondre aux contraintes paysagères.

Il se heurte à :

- la disparition à long terme du mélèze,
- la régression de la diversité biologique,
- la régression à court terme et la quasi-disparition à long terme de la ressource pastorale.

Il nécessite :

- la réduction à court terme de la pression pastorale pour assurer la régénération prévue et permettre l'installation progressive du sapin.

<b>Recettes</b>	Coupe Pâturage Chasse <i>Total</i>	15 800 m <sup>3</sup>	660 000 €
			0 €
			0 €
			<b>660 000 €</b>
<b>Dépenses</b>	Régénération  Amélioration Sylvopastoral <i>Total</i>	Décapage Dégagement-dépressage Mise en défens  Nettoiemnt éclaircie Nettoiemnt broyage  <i>Total</i>	32 ha 32 ha 32 ha  7 ha 13 ha  27 000 € 46 000 € 0 €  5 000 € 12 000 € 90 000 €
<b>Bilan</b>			<b>570 000 €</b>

**Tab. I :**  
Bilan financier  
de l'aménagement

## Les choix de l'aménagement

Considérant que :

- le maintien du mélèze est intéressant des points de vue économique (production d'un bois de valeur et maintien du pastoralisme), écologique et paysager,
- le maintien de l'activité pastorale est intéressant du point de vue de l'aménagement du territoire,
- les coûts induits par une sylviculture obligatoirement volontariste restent dans la limite du supportable pour le propriétaire,
- le vieillissement du mélézin nécessite son renouvellement sur une période de 100 ans.

L'aménagement a choisi de privilégier le scénario mélèze.

Pour cela, il propose :

- de regrouper l'ensemble des mélézins et pinèdes sylvestre de Mouriaye dans une série de production de bois d'œuvre et de pâturage de 233 ha,
- de traiter cette série en futaie irrégulière par parquets afin de concilier la sylviculture



**Photo 3 (ci-contre, en haut) :**  
Régénération naturelle du Mélézin  
après une coupe à blanc  
Photo F. Bouroulet



**Photo 4 (ci-contre) :**  
Plantation de complément et protection des plants  
Photo CERPAM

et le pâturage d'une part, de limiter les impacts paysagers par la forme et la répartition des parquets d'autre part,

- de régénérer 32 ha en 20 ans en 6 parquets de 1 à 8 ha suivie de mise en défens afin de permettre le développement de semis sans entraîner de contraintes insurmontables pour le pâturage,

- d'installer prioritairement ces parquets dans les vieilles futaies claires ou présentant des risques d'ensemencement naturel par le sapin pour répondre aux problèmes de renouvellement du mélèzin et limiter les risques d'extension du sapin,

- d'appliquer une sylviculture dynamique propre à répondre aux besoins du mélèze (coupe d'ensemencement forte et décapage du sol).

Le bilan financier de l'aménagement est résumé dans le Tableau I.

**G.D.**

Gérard DECAIX  
Office national  
des forêts  
1 allée des  
Fontainiers  
04000 Digne  
Tél. 04 92 31 28 66  
Fax. 04 92 32 49 11



**Photos ci-contre :**  
Vues du mélèzin  
Photos CERPAM